

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du 19 décembre 2012  
à 14 H 30 à La Roche Bernard

REÇU EN PRÉFECTURE  
NANTES, LE

31 DEC. 2012

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mercredi 19 décembre 2012 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Yvon MAHF, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL.
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan.
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :**

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.

**ABSENT EXCUSÉ :**

- Monsieur Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'IAV.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du 19 Décembre 2012  
à 14 H 30 à La Roche Bernard

**1 - Commission Permanente de l'Institution : élection du 2ème Assesseur titulaire**

Monsieur Yves DANIEL ayant démissionné de son mandat de Conseiller Général de Loire-Atlantique, il convient de le remplacer dans son mandat de 2<sup>e</sup> Assesseur titulaire de l'Institution, membre de la Commission Permanente.

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 7
- BULLETINS BLANCS OU NULS : -
- SUFFRAGES EXPRIMES : 8 (1 pouvoir)
- Ont obtenu :

**Madame Viviane LOPEZ : 8 voix**

Madame Viviane LOPEZ est élue 2<sup>ème</sup> assesseur titulaire de l'Institution, membre de la Commission Permanente.



Pour Extrait Conforme  
Le Président



Jean-François GUERIN